



**Sylvain ROBERT**  
Maire de Lens  
Président de la Communauté  
d'Agglomération de Lens-Liévin

**Hôtel de Ville de LENS**  
17bis, Place Jean Jaurès  
62307 LENS Cedex

**Tél. 03 21 69 86 86**  
Fax 03 21 43 11 65

mail : avotreecoute@mairie-lens.fr  
DIRECTION VIE DE LA CITE – ACCES AUX SERVICES  
PUBLICS ET RESSOURCES INTERNES  
☎ 03.21.69.86.35 - Télécopie 03.21.69.08.22

Affaire suivie par Monsieur GONZALEZ  
Directeur territorial  
MG/TP

**PROCES-VERBAL**

**DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

=====

**SEANCE DU 8 FEVRIER 2017 A 18 H 00**

=====

L'an deux mille dix-sept, le 8 février, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 2 février 2017.

**Etaient présents** : MM. ROBERT, HANON, DECOURCELLES, DAUBRESSE, Mme VINCENT, M. MARONI, Mme CORRE, M. CECAK, Mmes LEFEBVRE, AIT CHIKHEBBIH, M. POCHON, Mme MEPHU NGUIFO, M. DELSERT, Mme DAUTHIEU, M. RUDYNSKI, Mmes DELPORTE, DELELIS, MM. GAYANT, MILLET, Mme POSMYK-VAIRON, M. DUCASTEL (arrivé avant l'examen et le vote de la délibération n°2), MM. BOUKERCHA, SANCHEZ, Mmes BOURKISS, BLOMME, MM. NORMAND, SION, BABIC, MANKOU, Mme CHOCHOI.

**Etaient excusés** : Mme FLAMENT ayant donné pouvoir à Mme LEFEBVRE, Mme BOURDON ayant donné pouvoir à M. DAUBRESSE, M. RAYTER ayant donné pouvoir à M. HANON, M. MAZURE ayant donné pouvoir à Mme CORRE, Mme LEDENT ayant donné pouvoir à Mme DAUTHIEU, Mme BRETON ayant donné pouvoir à Mme AIT CHIKHEBBIH, Mme TIMME ayant donné pouvoir à M. MILLET, Mme GAUTHY n'ayant pas donné pouvoir, Mme BOEYKENS ayant donné pouvoir à M. DUCASTEL.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Dominique DELELIS, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désignée à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Appel des membres par Monsieur DRAB, Directeur général des services.

👤👤👤

Adoption du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 14 décembre 2016.

⇒ *Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : ..... 32

Contre : ..... 0

Abstention : ..... 4 (Mme BLOMME, MM. NORMAND, SION, BABIC)

## REGLEMENTATION, AFFAIRES JURIDIQUES ET AFFAIRES GENERALES

### QUESTION N° 1

DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

### QUESTION N° 2

COMMISSIONS MUNICIPALES – REMPLACEMENT DE MADAME FREDERIQUE MASSON

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

M. Jean-François CECAK est désigné comme candidat au titre du groupe « RASSEMBLEMENT DE TOUTE LA GAUCHE POUR L'AVENIR DE LENS ».

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

### QUESTION N° 3

DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE LA VILLE AU SEIN DE DIVERSES INSTANCES

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

La date de dépôt des candidatures ayant été fixée au 6 février 2017, et après appel à candidature en séance, les candidatures suivantes ont été reçues :

⇒ Pour la liste "RASSEMBLEMENT DE TOUTE LA GAUCHE POUR L'AVENIR DE LENS"

#### 1. Lycée CONDORCET

membre suppléante

Mme CORRE Hélène

## 2. Collège MICHELET

Membre suppléant

M. DECOURCELLES Jean-Paul

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation.

Les résultats du scrutin sont les suivants :

INSCRITS : ..... 39  
VOTANTS : ..... 38  
ABSTENTIONS : ..... 0  
SUFFRAGES EXPRIMES : ..... 38  
MAJORITE ABSOLUE : ..... 20

### Ont obtenu :

Candidats de la liste "RASSEMBLEMENT DE TOUTE LA GAUCHE POUR L'AVENIR DE LENS"

.....38 voix

La liste « RASSEMBLEMENT DE TOUTE LA GAUCHE POUR L'AVENIR DE LENS » recueillant la majorité des suffrages exprimés, ses candidats sont déclarés élus dans les diverses instances.

Les représentants du Conseil municipal au sein des Conseils d'administration sont donc les suivants :

Lycée CONDORCET

membres titulaires

M. POCHON Georges (Adjt Quartier)

Mme LEFEBVRE Danièle

membres suppléants

Mme VINCENT Naceira

Mme CORRE Hélène

Collège MICHELET

membres titulaires

M. POCHON Georges (Adjt Quartier)

membres suppléants

M. DECOURCELLES Jean-Paul

**QUESTION N° 4**

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : ..... 34

Contre : ..... 0

Abstention : ..... 4 (MM. DECOURCELLES, GAYANT)

(Mme BLOMME, M.SION ne prennent pas part au vote)

**QUESTION N° 5**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN – MISE EN CONFORMITE DES STATUTS CONFORMEMENT A LA LOI N°2015-991 PORTANT NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA REPUBLIQUE (NOTRe)

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : ..... 30

Contre : ..... 1 (M. SANCHEZ)

Abstention : ..... 7 (Mme POSMYK-VAIRON, M. BOUKERCHA, Mmes BOURKISS, BLOMME, MM.NORMAND, SION, BABIC)

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

**QUESTION N° 6**

RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES – ANNEE 2015 ET ORIENTATION 2016

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

⇒ *Le Conseil prend acte, après débat, du rapport à l'unanimité.*

**DIRECTION DES FINANCES**

**QUESTION N° 7**

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – ANNEE 2017

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Le Débat d'Orientations Budgétaires ayant été présenté par le Maire, le Conseil prend acte du débat qui a suivi à l'unanimité.*

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE

**QUESTION N° 8**

PROJET DE RENOVATION URBAINE DE LA CITE DU 12-14 – SIGNATURE DU PROTOCOLE DE PREFIGURATION

(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

**QUESTION N° 9**

CESSION A LA S.C.I. « LES JARDINS DE L'ARCADIE » D'UN TERRAIN SIS RUE DE L'ECLUSE A LENS

(Rapporteur : Monsieur Georges POCHON)

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : ..... 27

Contre : ..... 2 (Mme BLOMME, M. SION)

Abstention : ..... 9 (Mme VINCENT, M. RUDYNSKI, Mmes DELELIS, POSMYK-VAIRON, MM. BOUKERCHA, SANCHEZ, Mme BOURKISS, MM. NORMAND, BABIC)

DIRECTION DE L'ACTION EDUCATIVE

**QUESTION N° 10**

PLAN NUMERIQUE A L'ECOLE – CONVENTION DE PARTENARIAT « COLLEGES NUMERIQUES ET INNOVATION PEDAGOGIQUE »

(Rapporteur : Madame Danièle LEFEBVRE)

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : ..... 37

Contre : ..... 0

Abstention : ..... 1 (M. GAYANT)

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**QUESTION N° 11**

SIGNATURE D'UN CONCOURS ENTRE LA COMMUNE DE LENS ET LE TENNIS CLUB DE LENS POUR LA CREATION DE DEUX TERRAINS DE TENNIS EXTERIEURS

(Rapporteur : Monsieur Jean-François CECAK)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

**QUESTION N° 12**

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES – AVANCE DE SUBVENTION ANNEE 2017  
(Rapporteur : Monsieur Jean-François CECAK)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

**DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**

**QUESTION N° 13**

TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION D'ELECTRICITE – FIXATION DU COEFFICIENT MULTIPLICATEUR UNIQUE – PERCEPTION ET CONTROLE PAR LA FDE  
(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

**QUESTION N° 14**

**QUESTIONS ORALES**

Par mails en date du 6 février 2017, M. SION a indiqué avoir deux questions orales pour le Conseil municipal du 8 février 2017 :

**Question 1 (M. SION) :** Des modifications sont-elles envisagées rue Alain après l'édification récente d'une barrière métallique continue sur la voirie ?

↳ La réponse est apportée en séance par M. ROBERT.

**Question 2 (M. SION) :** Quelles actions envisage la Municipalité quant aux problèmes récurrents de délinquance rue de La Boétie ?

↳ La réponse est apportée en séance par M. ROBERT.

La séance est levée à 19 heures 45.